



LES GROUPES TF1 ET M6 ENTRENT EN NEGOCIATIONS EXCLUSIVES EN VUE D'APPORTER UNE REponse FRANÇAISE AUX DEFIS DES PLATEFORMES MONDIALES

- **Projet de fusion entre TF1 et M6, en vue de créer le groupe de médias français proposant l'offre la plus diversifiée en TV, radio, digital, production de contenus et technologies, au bénéfice de tous les publics et de la filière audiovisuelle française.**
- **Accélération du développement d'une plateforme nationale performante combinant une offre de rattrapage et de streaming (fondée sur MyTF1 et 6play) et une offre de SVOD.**
- **Appui sur les savoir-faire et la complémentarité des deux groupes, avec un engagement fort en faveur de la créativité, de la diversité et du pluralisme d'opinion, assurant le rayonnement de la culture française et européenne.**
- **Chiffre d'affaires de l'entité fusionnée : 3,4 Mds€ (Pro Forma 2020) ; Résultat Opérationnel Courant combiné : 461 M€¹ (Pro Forma 2020).**
- **Création de valeur pour l'ensemble des actionnaires des deux groupes grâce à des synergies (impact EBITA) annuelles estimées à 250-350 M€ à l'issue des trois premières années suivant la réalisation de la transaction. Le groupe fusionné viserait à distribuer 90% de son free cash flow en dividendes.**
- **Soutien à long terme de Bouygues et RTL Group qui détiendraient respectivement 30% et 16% du nouveau groupe, après acquisition par Bouygues, auprès de RTL Group de 11% du nouveau groupe pour un montant de 641 M€. Bouygues serait l'actionnaire de contrôle exclusif et agirait en partenariat stratégique avec RTL Group dans le cadre d'une action de concert.**
- **Conditions de la transaction : versement d'un dividende exceptionnel de 1,50 € par action pour les actionnaires de M6², ratio d'échange économique global de 2,10 actions TF1 pour 1 action de M6.**
- **Opération de fusion des groupes M6 et TF1 la plus créatrice de valeur pour tous les actionnaires.**
- **Approbation du projet à l'unanimité par les Conseils d'administration de TF1, Bouygues et RTL Group et le Conseil de surveillance de M6.**
- **Finalisation de la transaction visée d'ici la fin de 2022, après consultation des Instances Représentatives du Personnel, obtention des autorisations réglementaires (ADLC, CSA) et tenue des assemblées générales d'actionnaires.**

Paris, Boulogne-Billancourt, Neuilly-sur-Seine et Luxembourg, 17 mai 2021

TF1, M6, Bouygues et RTL Group annoncent aujourd'hui qu'elles ont conclu des protocoles d'accord d'entrée en négociations exclusives pour fusionner les activités de TF1 et M6 et créer un groupe de médias français d'envergure. Ce nouveau groupe serait bien positionné pour relever les défis résultant de l'accélération de la concurrence des plateformes numériques mondiales, actives sur le marché publicitaire français et dans la production de contenus audiovisuels de qualité. Le projet de fusion a été approuvé à l'unanimité par les Conseils d'administration de Bouygues, RTL Group et TF1 et le Conseil de surveillance de M6.

Informations réglementées : divulgation d'informations privilégiées conformément à l'article 17 de MAR

¹ Correspondant à la somme des Résultats Opérationnels Courants publiés par les 2 groupes

² Voir détail de la transaction en page 3



ENTERTAIN. INFORM. ENGAGE.

Un groupe de médias français prêt à relever les nouveaux défis du marché total vidéo

TF1 et M6 sont positionnées sur un marché total vidéo en croissance, dont les contenus de plus en plus riches, originaux et exclusifs stimulent la croissance de long terme des audiences.

Ce marché, où la télévision linéaire reste un média puissant, avec des contenus fédérateurs, connaît une profonde transformation, avec une forte évolution de la consommation vers des contenus en VOD.

La fusion de ces deux acteurs, du savoir-faire de leurs collaborateurs et de leurs marques fortes, permettrait au nouveau groupe d'investir davantage, et d'accélérer l'innovation. Ce projet de fusion est essentiel pour garantir l'indépendance à long terme de la création française de contenu et pour continuer à offrir des contenus locaux diversifiés et de qualité, dans l'intérêt du public.

Un projet industriel ambitieux

Le groupe fusionné poursuivrait un projet industriel ambitieux axé sur cinq priorités clés :

- **Renforcer l'offre de contenus français de qualité** grâce à un portefeuille de marques fortes et des niveaux d'investissement ambitieux.
- **Continuer à garantir l'indépendance, la fiabilité et la qualité de l'information** en télévision, en radio et en digital, dans le respect du pluralisme et la préservation de l'identité des antennes.
- **Poursuivre le développement d'un pôle de production de contenus locaux et internationaux** dans tous les segments des médias, avec l'ambition d'exporter davantage de contenus français.
- **Accélérer le développement d'une plateforme nationale performante** combinant une offre de rattrapage et de streaming (fondée sur MyTF1 et 6play) et une offre de SVOD.
- **Développer des technologies de pointe en streaming** (en s'appuyant notamment sur les actifs de TF1 et sur la plateforme Bedrock, détenue conjointement avec RTL Group) **et en publicité adressée**, pour répondre aux besoins des téléspectateurs et des clients.

Gilles Pélisson, Président Directeur Général de TF1, a déclaré : « *Le projet de fusion entre TF1 et M6 est une formidable opportunité de créer un acteur majeur français du total vidéo qui garantira l'indépendance, la qualité des contenus et le pluralisme, valeurs partagées depuis longtemps par nos deux groupes. Il constituera un atout pour mieux faire rayonner la culture française. TF1 aborde désormais une nouvelle étape de son développement qui s'inscrit dans le prolongement de la vision stratégique développée depuis 5 ans.* »

Nicolas de Tavernost, Président du Directoire de M6, a déclaré : « *La consolidation est une impérieuse nécessité pour que le public français et l'ensemble de la filière continuent de jouer un rôle prédominant face à une concurrence internationale exacerbée qui connaît une accélération fulgurante. La combinaison des savoir-faire des deux groupes permettra une réponse française ambitieuse. Par ailleurs, ce projet de fusion est le seul à même de créer de la valeur pour tous les actionnaires de M6.* »

Olivier Roussat, Directeur Général de Bouygues, a déclaré : « *Le marché audiovisuel est en croissance sur le long terme. Dans ce contexte, Bouygues se réjouit de contribuer à la création d'un grand groupe média français capable de rivaliser avec les GAFAN. Nous sommes heureux de cette évolution majeure et de ce partenariat qui confirme l'engagement de Bouygues dans les médias depuis 1987. En tant qu'actionnaire de contrôle exclusif de ce nouveau groupe, nous continuerons de lui apporter tout notre soutien.* »

Thomas Rabe, Directeur Général de RTL Group, a déclaré : « *Le projet de fusion de TF1 et de M6 serait une étape majeure dans la mise en œuvre de notre stratégie visant à créer des champions nationaux des médias à travers notre présence européenne. Il démontre comment la consolidation à l'intérieur d'un pays crée une valeur importante. En tant qu'investisseur stratégique, nous serons des partenaires industriels à long terme de Bouygues.* »



Une forte création de valeur pour tous les actionnaires

Le chiffre d'affaires du groupe fusionné s'élèverait à 3,4 Mds€ (Pro Forma 2020) avec un Résultat Opération Courant combiné de 461 M€ (Pro Forma 2020). Les actionnaires de M6 et TF1 bénéficieraient d'une création de valeur importante.

Le potentiel de synergies (impact EBITA) est estimé dans une fourchette de 250-350 M€ annuels à l'issue des 3 premières années d'activité suivant la clôture de la transaction.

La stratégie financière du nouveau groupe offrirait une rémunération attractive pour les actionnaires, couplée à des investissements significatifs en contenus et en technologie. La politique de dividende viserait à distribuer 90% du free cash flow.

Conditions de la transaction

L'opération serait mise en œuvre sur la base d'un ratio d'échange économique global de 2,10 actions TF1 pour chaque action M6 (après distribution d'un dividende extraordinaire de 1,50 € par action aux actionnaires de M6, et distribution de dividendes ordinaires de 1,00 € par action M6 et de 0,45 € par action TF1 en 2022³) :

- Filialisation des activités de M6 (« M6 Services ») autres que celles liées à l'autorisation d'émettre de la chaîne M6 accordée par le CSA au sein d'une nouvelle entité.
- Maintien des activités liées à l'autorisation d'émettre de la chaîne M6 au sein de l'entité juridique actuelle qui resterait cotée, serait renommée « M6 Edition » et bénéficierait de prestations de services de la part de « M6 Services ».
- Distribution par M6 à ses actionnaires :
 - Des titres « M6 Services »
 - D'un dividende extraordinaire de 1,50 € par action
- Fusion de « M6 Services » dans TF1 sur la base d'une parité de fusion reflétant le ratio d'échange économique global de 2,10, ajusté de la valeur des actions de « M6 Edition » conservées par les actionnaires de M6.
- Apport des 48,3% de « M6 Edition » détenus par RTL Group à la nouvelle entité fusionnée, le solde étant détenu par le flottant de M6, conformément à la réglementation française des médias.
- Acquisition par Bouygues de 11% de l'entité fusionnée auprès de RTL Group, pour un montant de 641 M€ (sur la base d'un prix des actions de 26,30 €, après paiement des dividendes ordinaire et extraordinaire de 1,00 € et 1,50 € respectivement).

Les actionnaires de M6 recevraient ainsi, pour chacune de leur action :

- i. Un dividende ordinaire de 1,00 € par action
- ii. Un dividende extraordinaire de 1,50 € par action
- iii. 1 action de « M6 Edition »
- iv. Un nombre d'actions de l'entité fusionnée reflétant le ratio d'échange économique global de 2,10, ajusté de la valeur des actions conservées de « M6 Edition »

A l'issue de cette transaction, Bouygues détiendrait environ 30% de l'entité fusionnée dont il serait l'actionnaire de contrôle exclusif, au sein d'un concert avec RTL Group, second actionnaire avec 16%.

³ Dividendes au titre de l'exercice 2021, sous réserve de l'approbation de leur conseil de surveillance et conseil d'administration et de leurs assemblées générales d'actionnaires



Le flottant détiendrait 54% du nouveau groupe, dont environ 29% pour le flottant actuel de M6 et environ 25% pour le flottant actuel de TF1.

Gouvernance et management

Le Conseil d'administration du groupe fusionné serait composé de 12 membres dont 4 administrateurs désignés par Bouygues, 2 administrateurs désignés par RTL Group, 3 administrateurs indépendants, 2 administrateurs représentant les salariés et 1 administrateur représentant les salariés actionnaires.

Au jour de la réalisation de l'opération, la direction du groupe fusionné comprendra des membres des équipes de direction actuelles de M6 et de TF1. Nicolas de Tavernost sera proposé comme Président Directeur Général du nouvel ensemble fusionné. Gilles Pélisson sera nommé Directeur Général Adjoint du groupe Bouygues en charge des médias et du développement.

Une nouvelle dénomination sociale reflétant la richesse des activités du nouveau groupe fusionné serait déterminée. Ce dernier aurait son siège social en France et serait coté sur Euronext Paris.

Un pacte d'actionnaires serait conclu entre Bouygues et RTL Group et ferait l'objet de déclarations usuelles auprès de l'Autorité des marchés financiers en temps utiles. Il serait également prévu d'introduire au sein du nouveau groupe fusionné des droits de vote doubles pour les actionnaires inscrits au nominatif.

Le pacte prévoira une représentation des parties au sein des instances de gouvernance, une obligation de concertation entre les parties et des droits de protection d'actionnaires minoritaires au bénéfice de RTL Group assurant la prédominance de Bouygues.

Le pacte prévoira par ailleurs un certain nombre de restrictions usuelles s'agissant des transferts de titres ainsi qu'un droit de première offre au bénéfice de Bouygues sur 5% du capital de l'entité combinée exerçable lors de la première cession de titres par RTL Group.

Conditions et calendrier

Les procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel des sociétés concernées seront engagées conformément à la législation en vigueur.

L'opération reste sous réserve de l'approbation des actionnaires de M6 et de TF1 réunis en assemblées générales extraordinaires auxquelles seraient notamment soumis les rapports des commissaires à la fusion et aux apports nommés pour les besoins de l'opération.

La réalisation de l'opération est soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence (ADLC) et celle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). L'opération donnerait par ailleurs lieu à une demande de dérogations au dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique (notamment sur le fondement des dispositions de l'article 234-9, 4° du règlement général - cumul d'un apport ou d'une fusion soumis à l'assemblée générale des actionnaires et conclusion entre les actionnaires des sociétés concernées d'un accord constitutif d'une action de concert) auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), étant précisé que l'article 39 V de la loi de 1986 relative à la liberté de communication prévoit que le franchissement d'un seuil d'offre publique obligatoire n'entraîne l'obligation de déposer un projet d'offre publique qu'à hauteur de la quotité de capital ou de droits de vote lui permettant d'atteindre la limite de 49% du capital et des droits de vote.

La réalisation définitive de l'opération serait prévue d'ici la fin de l'année 2022.



Conseils de l'opération

RTL Group : J.P. Morgan conseiller financier exclusif et White & Case LLP conseiller juridique.

Bouygues et TF1 : Rothschild & Co conseiller financier exclusif et Darrois Villey Maillot Brochier et Vogel & Vogel et Flichy Grangé conseillers juridiques.

M6 : Lazard conseiller financier et Bredin Prat, Allen & Overy, Arsene-Taxand et Deprez Guignot (DDG) conseillers juridiques.

Contacts presse et relations investisseurs

Groupe TF1

RELATIONS INVESTISSEURS

comfi@tf1.fr

CONTACT PRESSE

Maylis Carcabal - 06 63 59 87 05 - mcarcabal@tf1.fr

Groupe M6

RELATIONS INVESTISSEURS

Guillaume Couturié – 01 41 92 28 03 - guillaume.couturie@m6.fr

RELATIONS PRESSE

Paul Mennesson - 01 41 92 61 36 - paul.mennesson@m6.fr

Groupe Bouygues

RELATIONS INVESTISSEURS

investors@bouygues.com – 01 44 20 10 79

CONTACT PRESSE

Pierre Auberger - 01 44 20 12 01 - pab@bouygues.com

Image Sept - Anne Méaux - 06 89 87 61 76 - ameaux@image7.fr

RTL Group

COMMUNICATION ET RELATIONS INVESTISSEURS

Oliver Fahlbusch - +49 173 284 7873 – +352 621 265 649 - oliver.fahlbusch@rtlgroup.com



ENTERTAIN. INFORM. ENGAGE.

A PROPOS DU GROUPE TF1

Le Groupe TF1 est un acteur global dans la production, l'édition et la distribution de contenus.

A travers ses contenus, son ambition est d'inspirer positivement la société.

Le Groupe TF1 organise ses activités en plusieurs pôles complémentaires :

***Le pôle Broadcast** avec 5 chaînes en clair (TF1, TMC, TFX, TF1 séries films, LCI), 4 chaînes thématiques (Ushuaia TV, Histoire TV, TV Breizh, Série Club), 2 plateformes de contenus à la demande (MYTF1, TFOU MAX), et la régie TF1 PUB.*

***Le pôle Production** avec Newen, qui regroupe 9 studios en France et à l'international.*

***Le pôle Digital** avec Unify, qui rassemble les activités web natives du Groupe et les communautés digitales les plus puissantes (dont aufeminin, Marmiton, Doctissimo, My Little Paris).*

***Le pôle Musique** avec Muzeek One, qui regroupe les activités musicales et spectacles du Groupe.*

Présent dans 10 pays, le Groupe TF1 compte près de 3 700 collaborateurs. En 2020, il a réalisé un CA de 2 081,7 M€ (Euronext Paris : ISIN FR0000054900).

A PROPOS DU GROUPE M6

Créé en 1987 autour de la chaîne M6, le Groupe M6 est un groupe média diversifié qui repose sur trois piliers : télévision avec 13 chaînes (dont M6, 2^{ème} chaîne commerciale du marché), radio avec 3 stations (dont RTL, 1^{ère} radio privée de France) et digital avec plus de 30 médias sur internet.

Fort de ses marques et de ses contenus, le Groupe M6 a progressivement étendu ses activités à travers des diversifications ciblées (production et acquisition de contenus, cinéma, marketing digital, musique, spectacles...) et des offres innovantes telles que 6play ou Bedrock (Euronext Paris, compartiment A : ISIN FR0000053225)

À PROPOS DU GROUPE BOUYGUES

Bouygues est un groupe de services diversifié présent dans plus de 80 pays et riche de 129 000 collaborateurs au service du progrès humain dans la vie quotidienne. Porteuses de croissance, ses activités répondent à des besoins essentiels et en constante évolution : activités de construction (Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Colas) ; médias (TF1) et télécoms (Bouygues Telecom) (Euronext Paris, compartiment A : ISIN : FR0000120503)

À PROPOS DE RTL GROUP

RTL Group, leader dans la diffusion, le contenu et le numérique, détient des participations dans 67 chaînes de télévision, dix plateformes de streaming et 38 stations de radio, ainsi que dans des sociétés de production du monde entier et des réseaux de vidéo numérique. Dans le portefeuille de chaînes du plus grand groupe audiovisuel européen, on retrouve RTL Television en Allemagne, M6 en France et les chaînes RTL aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, en Croatie et en Hongrie ainsi qu'Antena 3 en Espagne. Les familles de chaînes de RTL Group se positionnent comme numéro un ou deux dans huit pays européens. La station de radio phare du groupe est RTL Radio (France), alors que RTL Group détient également des participations dans d'autres stations en France, en Allemagne, en Belgique, en Espagne et au Luxembourg. La division de production de contenus de RTL Group, Fremantle, est l'une des plus grandes créatrices, productrices et distributrices de contenus de fiction et de divertissement dans le monde. Fremantle dispose d'un réseau international d'équipes, de sociétés et de labels de production dans pas moins de 30 pays, produisant en tout plus de 12 000 heures de programmes originaux et distribuant plus de 30 000 heures de contenus à travers le monde. En combinant les services de streaming de ses diffuseurs (dont TV Now, 6play, Salto et Videoland) et son entreprise de vidéo numérique Divimove avec plus de 360 chaînes YouTube détenues par Fremantle, RTL Group est devenu le groupe de médias européen leader dans le secteur de la vidéo numérique. RTL Group détient

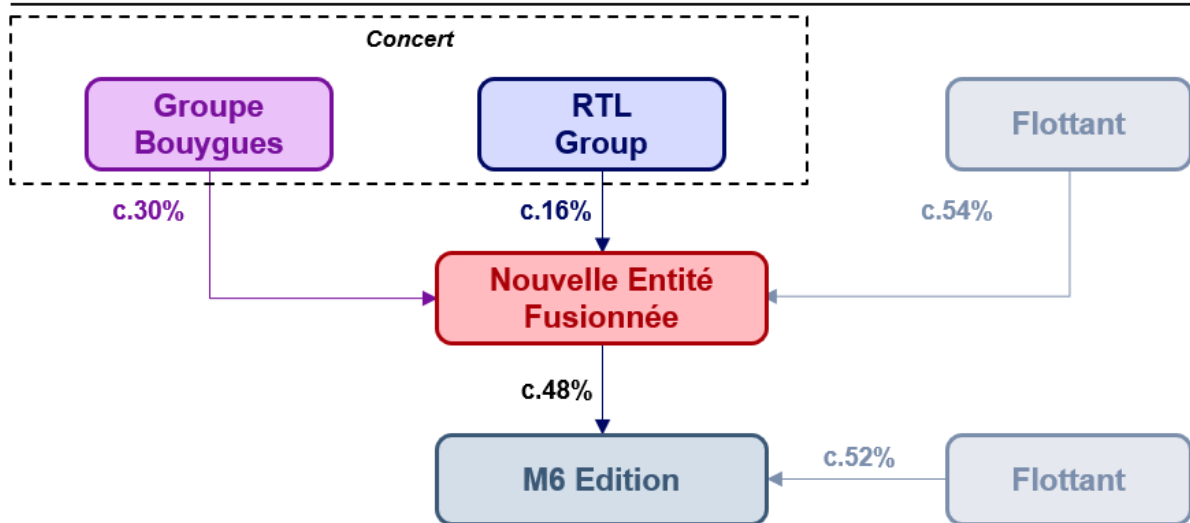


également les activités ad-tech Smartclip et Yospace ainsi que Bedrock, société spécialisée dans les technologies de streaming. La régie publicitaire internationale de RTL Group est RTL AdConnect. Bertelsmann est l'actionnaire majoritaire de RTL Group, qui est coté aux bourses de Francfort et Luxembourg et fait partie du SDAX.



ANNEXE

Structure d'actionnariat Pro Forma





DISCLAIMER

Le présent communiqué contient certaines projections et déclarations prospectives relatives aux performances futures attendues du groupe fusionné.

De telles déclarations sont parfois identifiées par l'usage du futur, du mode conditionnel et de termes prospectifs tels que « estime », « vise », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « a l'ambition de », « considère », « croit », « pourrait » et toute autre expression similaire. Ces déclarations sont fondées sur des données, des hypothèses ou des estimations que les groupes TF1 et M6 considèrent raisonnables. Les résultats réels futurs pourraient être substantiellement différents de ceux projetés ou attendus tels que présentés dans les déclarations prospectives, en particulier en raison des incertitudes inhérentes à la possibilité que les synergies et la création de valeur découlant de l'opération ne se réalisent pas dans les délais prévus, le risque que les entreprises ne soient pas intégrées avec succès, la possibilité que la transaction ne reçoive pas les approbations nécessaires, que le moment prévu de ces approbations soit retardé ou exige des mesures qui auront une incidence défavorable sur les avantages prévus de la transaction, et la possibilité que la transaction ne se réalise pas.

Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse doit être lue avec les présents avertissements. Toute déclaration prospective n'est valable qu'au jour où celle-ci est faite. Les groupes TF1 et M6 ne prennent aucun engagement de publier une mise à jour ou une révision des informations, des objectifs, des perspectives ou des déclarations prospectives qui sont contenus dans le présent communiqué ou que TF1 et M6 pourraient communiquer, sous réserve des obligations législatives ou réglementaires applicables à TF1 et M6.

Aucune information du présent communiqué ne doit être interprétée comme une prévision de résultat ou une estimation pour une période quelconque. Les personnes destinataires de ce communiqué sont invitées à ne pas accorder un crédit excessif à ces déclarations prospectives.

Le communiqué n'est donné qu'à titre informatif et ne constitue ni une offre, ni une invitation à échanger ou à vendre, ni à solliciter une offre de souscription ou d'achat, ni une invitation à acheter ou souscrire des titres, de tout ou partie des activités ou des actifs décrits aux présentes, ou tout autre intérêt ou la sollicitation d'un vote ou d'une approbation dans quelque juridiction que ce soit en rapport avec la transaction proposée ou autrement. Ce communiqué ne doit en aucun cas être interprété comme une recommandation adressée au lecteur.

Le communiqué n'est ni un prospectus, ni une notice d'information portant sur des instruments financiers ou un autre document d'offre au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié de temps à autre et mis en œuvre dans chaque État membre de l'Espace économique européen et conformément aux lois et règlements français.